

MOI, PRÉSIDENT...

En cette période électorale, je me permets de mettre par écrit, les principales mesures que devraient prendre le nouveau Président, sitôt élu. Elles sont au nombre de quatre : la lutte contre le chômage, la relance de l'Europe, la baisse des dépenses publiques couplée avec l'amélioration des services offerts (si, c'est possible !), une véritable politique éducative, du primaire à la formation permanente.

Examinons chacun de ces points.

1. La lutte contre le chômage

Un précédent Président avait déclaré : « contre le chômage, on a tout essayé ». C'est bien sûr faux ! En fait, la création d'emplois ne peut résulter que d'une hausse de la croissance. Compte tenu de sa démographie, la France devrait bénéficier d'une hausse du PIB de 2,5 % à 3 % par an, alors que depuis 5 ans, nous arrivons péniblement à 1 %. La solution réside dans l'application d'une politique économique résolument libérale, ce qui n'a jamais été vraiment tenté en France depuis le Second Empire !

Il s'agit donc de favoriser la liberté « entrepreneuriale », en particulier au niveau des petites et moyennes entreprises. Les ingrédients de cette politique de l'offre sont largement connus : flexi-sécurité en matière de droit du travail, baisse des charges ; il faut commencer par enlever les prélèvements liés au financement de la famille (allocations familiales, etc.) et baisser les cotisations sociales sur tous les salaires. Le manque à gagner fiscal sera compensé à terme par l'élargissement de l'assiette (hausse de l'emploi) et la baisse du nombre de chômeurs et des indemnisations y afférent.

Par ailleurs, la fiscalité sera remise à plat : le taux d'impôt des sociétés sera abaissé au niveau moyen européen et la fiscalité sur le capital, actuellement confiscatoire, sera ramenée à des niveaux « raisonnables »⁽¹⁾. Cela favorisera la prise de risque et donc la création de nouvelles entreprises. En outre, les Français retrouveront intérêt à investir dans l'industrie ou les services, au lieu de se contenter de placer leur argent en livrets A ou en obligations d'Etat. Dans le même temps, un effort sera également fait en ce qui concerne la fiscalité individuelle, de façon à favoriser également « la demande », sans que ce coup de pouce soit trop fort, pour éviter d'entraîner une augmentation des importations, alors que notre balance commerciale est déjà fortement déficitaire⁽²⁾.

2. La relance de l'Europe

Cette tâche sera très difficile, car l'Union Européenne va être accaparée par les négociations liées au Brexit. Il est certain que nous allons assister à des péripéties qui amèneront à un résultat « perdant/perdant ! ». D'une part, la Grande-Bretagne va devoir gérer la probable sécession de l'Ecosse, qui souhaite rester dans l'Union (avec les complications juridiques que cela entraîne⁽³⁾). Ensuite, face à la détermination de l'U.E. d'être inébranlable et dure (pour décourager d'autres pays de quitter l'Union), la Grande-Bretagne va menacer de transformer Londres « en paradis fiscal », ouvert à tous les capitaux européens, avec prise en otage indirecte de l'Irlande et du Luxembourg qui espéraient tirer parti du retrait de la Grande-Bretagne de l'U.E.

Parallèlement, la zone euro devra résoudre le défi d'une divergence accrue des économies qui la composent sous peine de faire exploser l'euro. L'expérience a montré qu'une politique monétaire commune, gérée par la B.C.E. n'était pas suffisante pour assurer la stabilité de la zone. Que faut-il rajouter ? Une politique budgétaire commune ? Je ne le pense pas. En effet, les structures économiques des Etats qui composent l'Union sont différentes : l'Allemagne a une population déclinante et doit absolument financer les retraites de ses seniors, ce qui entraîne la nécessité de « thésauriser » ; la France, avec une démographie favorable, peut se permettre d'investir plus pour l'avenir⁽⁴⁾. Leurs situations budgétaires seront logiquement différentes.

Par contre, une harmonisation fiscale et sociale apparaît indispensable, de façon à rétablir une concurrence loyale et donc une optimisation des flux commerciaux. Cela veut dire qu'il faut fixer des fourchettes maximales/minimales, en matière de cotisations, taxes et impôts divers (y compris sur le capital et les plus-values). Certains pays devront baisser leur niveau de fiscalité (La France, par exemple), d'autres devront l'augmenter (Irlande, Luxembourg).

Enfin, il faudra trouver une solution à l'endettement excessif de certains pays (Grèce, Italie essentiellement). Un fonds européen (peut-être le F.E.S.F.⁽⁵⁾) reprendra les dettes supérieures à 100 % du PIB et les portera jusqu'à retour à meilleure fortune des pays débiteurs. En contrepartie, ces Etats accepteront une tutelle de l'Union sur leur politique économique (ou quitteront la zone euro, si cela ne leur convient pas)⁽⁶⁾.

3. La réforme du secteur public

La réduction du nombre de fonctionnaires en fixant des objectifs quantitatifs, n'est pas la bonne méthode. En fait, il faut s'attaquer aux structures déficientes et moderniser ce secteur. Rappelons que les dépenses publiques totales, c'est-à-dire Etat, collectivités locales et Sécurité Sociale, représentent près de 57 % du PIB français, soit le plus haut niveau mondial, après la Corée du Nord et Cuba ! Deux pistes doivent être privilégiées en priorité : la remise à plat de la gouvernance du secteur public et de la Sécurité Sociale et le « dégraissage » des collectivités locales.

Sur le premier point, la marge de progrès est considérable. Tout d'abord, en matière de simplification administrative, de façon à améliorer la productivité du secteur public qui est très faible. Ainsi, les recettes fiscales proviennent de plus de 340 impôts et taxes différentes : leur collecte, dans de nombreux cas, coûte plus chère que les recettes elles-mêmes !

De même, 180 000 fonctionnaires appartenant à l'Education Nationale n'enseignent pas en salle de classe mais appartiennent néanmoins à la « machine » centralisée (plus d'un million de salariés) que représente l'Education Nationale française. Par ailleurs, le secteur public a besoin de plus d'autonomie interne (« déconcentration » administrative) et d'autonomisation de certaines tâches (la France est très en retard, dans ce domaine). Cela vaut également pour le monde hospitalier et la gestion interne de la Sécurité Sociale.

Le second aspect, diminution des « strates » administratives est désormais bien connu. Une illustration simple : la commune de Boulogne-Billancourt appartient à 5 « collectivités » différentes qui s'emboîtent comme des « poupées russes » : la Communauté des Communes (avec Issy-les-Moulineaux), le Val de Seine-Sud, le département des Hauts-de-Seine, le « Grand Paris », la région Ile-de-France. D'où de nombreux « doublons » et une déperdition d'énergie certaine. Qu'attend-on pour supprimer progressivement les départements ? Les dépenses des collectivités locales ont plus que doublé en 10 ans, avec des résultats parfois discutables (cf. les rapports annuels de la Cour des Comptes)⁽⁷⁾.

En résumé, il faut sauvegarder, voire étoffer les missions « opérationnelles » du secteur public (enseignants, policiers, aide-soignants, etc.) et réduire les tâches purement administratives. Les économies apparaîtront rapidement et le nombre de fonctionnaires baissera naturellement. Bien sûr, il faut que cet effort soit poursuivi durant le temps nécessaire, probablement une décennie, pour que nous retrouvions une compétitivité comparable aux autres pays industriels.

4. Pour une révolution « éducative »

Tous les classements mondiaux (Pisa, Shanghai) montrent le lent déclassement du système éducatif au niveau mondial. En outre, les inégalités s'accroissent entre une élite performante (écoles d'ingénieurs, business schools⁽⁸⁾) et le décrochage massif des moins formés, qui sortent sans aucune qualification. Il faut d'urgence renforcer deux piliers de notre système : l'école primaire qui a du mal à intégrer les « nouveaux » Français et l'apprentissage qui doit être absolument développé (cf. les modèles allemands ou suisses). De plus, de nombreux jeunes se résignent à partir à l'étranger, faute d'alternatives valables dans notre pays.

Quant à la formation continue, tous les rapports qui lui sont consacrés soulignent à la fois le gaspillage qui l'accompagne et son inefficacité évidente. Il faut entièrement revoir le mécanisme, en privilégiant l'utilité pratique des formations données.

Enfin, il faut mentionner le manque de connaissance économique de base de la population française, en particulier en ce qui concerne le fonctionnement des entreprises et la création de valeur ajoutée par celles-ci. La mauvaise image de « l'économie de marché » en France n'est pas étrangère à ce divorce entre les acteurs de l'économie et l'opinion publique.

Une illustration récente avec le débat sur la robotisation et le temps de travail. Beaucoup pensent que les robots sont en partie responsables de l'augmentation du chômage. Or les pays les plus robotisés (Etats-Unis, Allemagne, Corée du Sud, Japon) sont ceux qui connaissent le taux de chômage le plus bas. Et certains veulent diminuer le temps de travail et « taxer les robots » pour résoudre le problème de l'emploi !

En conclusion, la priorité doit être donnée à l'investissement privé et public⁽⁹⁾, seul moyen de créer de la croissance, unique source de la baisse, indispensable, du chômage de masse.

Bernard Marois

- ⁽¹⁾ La suppression de l'ISF, qui coûte plus cher qu'il ne rapporte apparaît indispensable.
- ⁽²⁾ Un moyen de limiter l'impact d'une baisse fiscale sur notre balance commerciale est d'augmenter la TVA sur le taux ordinaire, ce qui frappera aussi les importations. Le solde entre la baisse de l'impôt sur les personnes physiques et la hausse de la TVA restera positif tout au long du quinquennat.
- ⁽³⁾ L'indépendance possible de l'Ecosse entraîne-t-elle la nécessité pour celle-ci de soumettre une « nouvelle » candidature à l'entrée dans l'U.E. ou peut-elle arguer de sa présente appartenance, malgré la sécession, pour rester dans l'Union sans nouvelles négociations ?
- ⁽⁴⁾ Le retour d'une croissance de 2,5 % - 3 % du PIB résoudrait notre problème budgétaire, grâce à l'accroissement de ressources fiscales qu'elle entraînerait.
- ⁽⁵⁾ Fonds Européen de Stabilité Financière.
- ⁽⁶⁾ Ce sont des programmes qui s'étaleront sur des périodes assez longues car l'éradication de « mauvaises habitudes » peut prendre beaucoup de temps, ainsi que le démontre l'exemple grec.
- ⁽⁷⁾ Il est affligeant de voir que les recommandations de cette institution indépendante ne soient pas pris en compte par les responsables politiques. Il faut absolument renforcer les pouvoirs, pour l'instant, seulement consultatifs, de cette institution.
- ⁽⁸⁾ HEC, par exemple, vient de se hisser dans le club très fermé des 10 premières « business schools » mondiales.
- ⁽⁹⁾ Le secteur public doit privilégier les dépenses d'investissement (y compris les robots) et mieux gérer les dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire l'inverse de ce qui se passe actuellement. Si cette politique entraîne une augmentation du déficit public à court terme, ce n'est pas rédhibitoire, l'important c'est de retrouver l'équilibre à moyen terme, grâce à la croissance retrouvée (théorie de la « courbe en J »).